



06 29 30 41 96
contact@af-actionformation.fr

www.af-actionformation.fr

ACTION FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



ORGANISATION DE LA FORMATION - Tarif : nous consulter

Prérequis

Aucun

Durée

12 heures minimum

Effectif

4 à 10 stagiaires

Maintien des connaissances

7 heures tous les 24 mois maximum. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place des remises à niveau plus fréquentes.

Intervenant(s)

Formateur SST certifié par l'INRS

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation

Attribution finale

Carte de sauveteur Secouriste du Travail
Attestation de fin de formation

Organisme de délivrance

INRS / Action Formation

Modalités d'évaluation

Quiz



REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Code du travail articles R4141-3-1, R4224-15
- Document de référence INRS v4



OBJECTIFS

- Cerner les risques présents dans son environnement de travail et les supprimer (ou faire supprimer) les dangers.
- Mettre en oeuvre les actions permettant d'assurer la protection de la zone d'intervention.
- Procéder à l'examen de la victime.
- Faire alerter ou alerter les secours externes, conformément à la procédure définie.
- Mettre en oeuvre les gestes de secours appropriés à l'état de la (les) victimes.
- Se situer en qualité de sauveteur secouriste du travail au sein de son établissement.
- Informer les personnes en charge de la prévention au sein de l'établissement de toute situation dangereuse repérée.



PUBLIC

- Tout le personnel

60%
Pratique

40%
Théorie



PROGRAMME DE FORMATION PARTIE THEORIQUE

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les Indicateurs en SST et définitions
- Le cadre juridique du SST

La protection

- Repérer et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence
- L'alerte aux populations
- Les cas particuliers

De protéger à prévenir

- Le repérage de situations dangereuses
- Les mesures de prévention et de protection

Examiner

- Les détresses vitales
- La recherche de signe

Faire alerter ou alerter

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Les messages d'alerte

De faire alerter à informer

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse



06 29 30 41 96
contact@af-actionformation.fr

www.af-actionformation.fr

ACTION FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



La victime saigne abondamment

- Les hémorragies externes et extériorisées
- Les gestes associés
- Cas particulier (hémorragie avec corps étranger)

La victime s'étouffe

- L'étouffement total et partiel
- Les gestes associés pour les adultes et les enfants, les nourrissons

La victime se plaint de malaise

- Les signes du malaise
- La mise au repos
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers

La victime se plaint de brûlure

- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques, électriques et pour les brûlures internes par ingestion, par inhalation

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- Les traumatismes des os et des articulations
- Les traumatismes vertébraux
- Les traumatismes crâniens
- Les fractures

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- La détermination de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Les membres sectionnés

La victime ne répond pas, mais elle respire

- Le contrôle de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers

La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire
- Les gestes associés pour les adultes, enfants et les nourrissons
- Les cas particuliers

60%
Pratique

40%
Théorie



PROGRAMME DE FORMATION PARTIE PRATIQUE

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés.